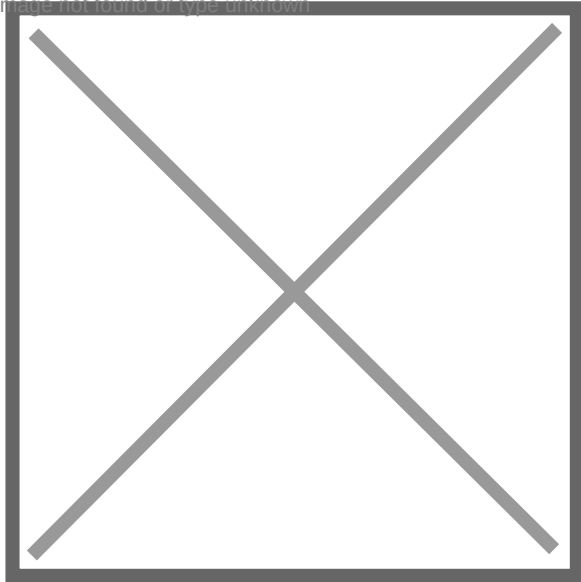


Image not found or type unknown



Transcription mariage délais ?

Par **emiliano**, le **18/04/2008** à **02:14**

bonjour, je suis algerien ,mariè a une algerienne en double nationalité,au mois de aout.le mariage s'est fait ici a alger....sans CCM.rnau mois de decembre j'ai envoyè le dossier de transcription directement a nante.et jusqu'a ce jour aucune reponse des deux cotès.sachant que ma femme s'est etablie en france au moi d'avril 2008.rnQ1 : est-ce-que le CCM etait obligatoire pour le mariage?rnQ2 :est-ce-qu'on est dans les temps par rapport au delais de transcription?rnQ3 : est-ce que l'installation de ma femme en france peu jouer en notre rn faveure ?rnmerci de me repondre chers amis...car votre nouvel ami commence a s'inpatienter sans sa femme.rnmerci